



**DECLARATION DE SINISTRE AU TITRE D'UN DOSSIER
DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE
DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE**

Document à adresser à : *Mairie de Romagnat – Service Aménagement et Patrimoine
20 avenue de la République - 63540 ROMAGNAT*
Ou par mail à : *amenagement-patrimoine@ville-romagnat.fr*

DEMANDEUR

Ces renseignements permettant de vous informer de l'éventuelle reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, merci de nous informer de tout changement de vos coordonnées.

Nom et prénom

Adresse

Téléphone

Adresse mail

SINISTRE

Adresse *(si différente de l'adresse du demandeur)*

.....

sécheresse/réhydratation des sols

Période d'apparition des dégâts *(à préciser obligatoirement)*

année :

saison : hiver printemps été automne

mouvement de terrain - date de l'événement :

séisme - date de l'événement :

crue torrentielle - date de l'événement :

inondations - date de l'événement :

cause : débordement d'un cours d'eau

ruissellement et coulée de boue

remontée de nappe phréatique

**OBSERVATIONS / DESCRIPTION
SOMMAIRE DES DÉGÂTS
CONSTATÉS**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à, le

Signature

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données), les personnes disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations qui les concernent, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes, d'un droit à la limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL. Elles peuvent exercer ces droits en s'adressant au délégué à la protection des données au 04 73 98 34 00 ou par courriel à cnil@ville-romagnat.fr.